

REMISE DES MEDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL

(promotions de janvier et juillet 1985 ; 405 récipiendaires au total : 95 médailles d'or (38 années de service), 147 médailles de vermeil (30 ans) et 163 médailles d'argent (23 ans)

Chaque
travaux
meuriss

- Plaisir du maire de Lille de renouer avec une tradition qui lui tient à coeur : la remise de la médaille d'honneur du travail aux salariés des entreprises et administrations de la commune.

récompense

- Accaparé par d'autres tâches, je n'ai pu en effet, plusieurs années de suite, remplir personnellement cette agréable mission. La médaille du travail, qui aura l'an prochain un siècle d'existence, est une noble distinction à laquelle vous avez raison d'être attachés. Elle est l'hommage de la société à la plus importante de ses forces vives : les travailleurs de notre pays.

indivisible
indivisible
indivisible

- En un siècle, les rapports de l'homme au travail ont bien évolué. Par son organisation, par son combat, la classe ouvrière a conquis des droits et surtout sa dignité. Elle a fait reculer l'exploitation et permis l'émergence de nouvelles conceptions : l'épanouissement personnel et la liberté par le travail.

besoins
capacité
la réflexion

- Depuis 1981, le gouvernement a mis en oeuvre de nouvelles et considérables avancées sociales, comme le fait la gauche chaque fois qu'elle vient au pouvoir. Personnellement, je suis fier d'avoir dirigé le gouvernement auquel revient la retraite à 60 ans, les 39 heures, la cinquième semaine de congès payés, les lois Auroux.

autres
travaux
vacances

- Donner de nouveaux droits, de nouveaux espaces de liberté aux travailleurs étaient pour nous une priorité. Je parlais tout à l'heure des "tâches qui m'ont accaparé" durant quelques années ;

deux
travaux
économiques
industriels
chang

s'agissant de ces mesures là, je dois dire qu'elles m'ont été particulièrement agréables. Mais le travail demandait aussi à être adapté aux réalités économiques et sociales de notre temps. Le chômage n'est pas seulement la conséquence de la crise, de la diminution de la croissance. Il est aussi celle d'une mutation qui n'a pas fini de donner ses effets. La troisième révolution industrielle, qui s'appuiera sur les technologies nouvelles, ne demandera plus, comme la précédente, des matières premières et des bras. Elle exigera surtout de la matière grise, c'est à dire une main-d'oeuvre moins abondante, mais beaucoup mieux formée. Elle demandera aussi des entreprises compétitives, ce qui sous entend une utilisation maximale des machines coûteuses et sophistiquées qui doivent se multiplier dans nos usines?

- Ce constat doit conduire, d'une part, à un effort de formation sans précédent ; d'autre part à une autre organisation du travail. Il faut que les jeunes restent le plus longtemps possible à l'école. Il faut qu'ils acquièrent, tous, la formation optimale, qui leur permettra de tenir toute leur place dans la compétition qui doit voir gagner la France.

En matière d'organisation du travail, j'ai toujours préconisé des mesures qui conduisent à ce que les machines travaillent plus et les hommes un peu moins. C'est tout le sens du projet du ministre du travail, M. Michel Delebarre, sur la flexibilité du temps de travail. A peine élaboré, ce projet suscite nombre de commentaires venant de tous les horizons et comportant fréquemment des contre vérités. Calculer annuellement la durée du travail n'implique pas que les salariés seront corvéables à merci, comme certains le laissent entendre. Ce projet au contraire institue des garde fous, à des pratiques qui avaient de toutes façons tendance à se généra-

